



CFE-CGC NORAUTO

cfe-cgc-norauto.com



RÉUNIONS DE NÉGOCIATION (NAO) OCTOBRE 2016 : LA CFE-CGC REVENDIQUE

Salaires : +2,5%

à compter du 1er janvier 2017

Considérant qu'une augmentation générale ne sera probablement pas retenue (cf. années antérieures), la CFE-CGC demande à la Direction de consacrer une enveloppe au moins égale à 2,5% de la masse salariale annuelle brute aux augmentations de salaires.

Primes d'objectifs des Responsables de Secteur : 5% du salaire annuel brut (définir des primes d'objectifs atteignables, en remplacement du système actuel qui n'est ni managé, ni motivant).

Rémunérations des Agents de Maîtrise, notamment en atelier, à revaloriser significativement (cette revalorisation salariale devra être significative afin d'encourager les équipes et d'enrayer le turn'over).



Intéressement :

révision de l'accord en vigueur (que la CFE-CGC a toujours refusé de signer) pour revenir au plus vite à l'ancien mode de calcul et de partage, afin de redonner de la motivation à tous.

Chèques déjeuner :

augmentation de la valeur des chèques déjeuner de cinquante centimes pour passer leur valeur faciale à hauteur de :

6 euros



Prime annuelle de congés payés : augmentation de 50%
augmenter la prime de congés pour la passer à 150 € et avancer son paiement en juin.

CFE-CGC NORAUTO

1ère ORGANISATION SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com